SANDRA TAMION, MAISON DU DOCTORAT

Présentez votre métier en quelques mots.

J'ai commencé à occuper ce poste en septembre 2016, suite au projet de création de la Maison du doctorat. Je suis actuellement responsable du pôle études doctorales au sein de la Direction de la recherche et de la valorisation (DRV), ce qui implique la gestion administrative et financière de ce pôle.

Pour m'assister dans cette tâche, je peux compter sur une équipe de gestionnaires administratives et financières des écoles doctorales et de gestionnaires de formations que j'encadre et coordonne. C'est avec cette équipe que j'assure la mise en place et le suivi des différentes activités liées à la gestion des Écoles doctorales.

• Quel impact a votre métier sur la vie étudiante ?

Je m'assure de la validité du diplôme des docteurs, en vérifiant méthodiquement la conformité de la formation avec l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et des modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de Doctorat. Je m'applique toujours à travailler avec intelligence et bienveillance. C'est ce qui me permet de m'adapter à tous les publics mais aussi d'être efficace au quotidien en privilégiant les rapports humains.

J'apporte aussi mon expertise pour conseiller, renseigner les doctorants.

J'alerte et je réagis dès que je constate une anomalie pour garantir un bon fonctionnement.

De plus, la bonne cohésion du pôle permet l'optimisation de la gestion des dossiers relatifs aux parcours des doctorants.

 Comment accompagnez-vous les doctorants au long de leurs années de thèse ? Tout d'abord je leur apporte mon soutien sur un plan administratif, puisque c'est un aspect qui peut s'avérer être relativement complexe, et les dirige vers le bon interlocuteur selon les besoins.

J'interviens également au niveau des échanges internationaux, principalement dans la mise en place d'une convention de cotutelle, celle-ci permettant aux doctorants d'obtenir un double diplôme de Doctorat et aussi de développer les partenariats avec des universités étrangères.

Il m'est important que les doctorants et tous les acteurs de la formation doctorale soient accueillis dans les meilleures conditions et que les dossiers bénéficient d'un suivi qualitatif.

Publié le : 2020-04-22 10:14:27